

Responsabilité des mandataires et gestionnaires en immobilier

Immobilier

DURÉE

7 heures soit 1 jour

TARIFS

Inter entreprises : 250 € net de TVA
Intra entreprises : nous contacter

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis

Partenaires



Objectifs

Rappel du contexte : en vertu de la **Loi Hoguet**, les professionnels de l'immobilier sont tenus de respecter un ensemble d'obligations pour exercer leur métier. Le non-respect de ces obligations peut entraîner des sanctions pénales (amendes, emprisonnement) et administratives (retrait de la carte professionnelle). Les professionnels doivent donc :

-  Veiller à se conformer à la réglementation en vigueur
-  Mettre en place des procédures internes pour assurer le respect des règles et de la **déontologie**
-  Maîtriser les risques et les conséquences sur les responsabilités des professionnels de l'immobilier
-  Adopter les mesures préventives

Programme

Le droit commun de la responsabilité civile

- La responsabilité civile contractuelle
- La responsabilité civile délictuelle

La responsabilité des mandataires immobiliers

- Irrégularité du mandat
- Inexécution du mandat
- Violation de l'obligation d'information et de vérification
- Défaut de conseil

La responsabilité du gestionnaire locatif

- Inexécution du mandat de gestion
- Non respect des règles juridiques (baux d'habitation et baux commerciaux)
- Défaut de vérification et de conseil

La mise en oeuvre la responsabilité

- L'indemnisation
- La perte du droit à rémunération
- Les clauses limitatives de responsabilité
- Extinction de l'action

La responsabilité pénale

- Violation des règles, maniement des fonds
- Perception illicite de rémunération
- Infraction au droit de la consommation
- Pratiques discriminatoire
- Blanchiment de capitaux
- Mise en cause dans les accidents

La responsabilité déontologique

- Rôle du Conseil National de la Transaction Immobilière
- Rôle de la commission de contrôle et les sanctions applicables

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques, cas pratiques
- Démarches déductives et inductives
- Mises en situations
- Individualisation de la formation

Evaluation

- Évaluations modulaires
- Attestation de formation